© Drogues Info Service - 1 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Tramadol et Cannabis

Par Nanou83200 Postée le 22/06/2024 02:14

> Bonjour, Je suis amputée et j'ai subi plusieurs pontages fémoraux car j'ai une maladie rare des artères. J'ai commencé à fumer du Cannabis à 48 ans de manière thérapeutique pour ne pas prendre de traitements chimiques suite à une rupture. Depuis ma dernière intervention chirurgicale j'ai commencé à prendre du Tramadol 50mg LP à raison de 2 par jour et je continue à fumer des joints car l'apaisement des douleurs est quasi total. Est-ce que je cours un risque cardiaque ou pulmonaire ? Merci d'avance pour votre réponse.

Mise en ligne le 24/06/2024

Bonjour,

A ce jour, il n'existe pas d'information disponible concernant les interactions liées à une consommation simultanée de Tramadol et de cannabis. Des risques cardiaques et pulmonaires existent avec le cannabis, en particulier en raison du mode de consommation (fumé et en association avec du tabac).

Si vous souhaitez continuer à consommer du cannabis pour son effet antalgique, et réduire les risques pour votre système respiratoire, il est possible de privilégier la vaporisation. Il s'agit de la méthode la plus recommandée en matière de réduction des risques. En effet, c'est un mode de consommation du cannabis sans combustion, qui permet d'éviter la production de substances toxiques.

Malgré des noms similaires qui peuvent prêter à confusion, le vaporisateur est différent de la vapoteuse. La vapoteuse consiste à chauffer un e-liquide (dont la composition reste floue), mais le vaporisateur quant à lui chauffe directement la substance (pollen, herbe ou résine), et dégage ainsi une vapeur contenant les molécules actives du cannabis.

Le vaporisateur permet donc de conserver la plupart des 'cannabinoïdes' (les différentes molécules du cannabis), de ne consommer que le cannabis (sans substance ajoutée) et de préserver ses voies respiratoires. Un vaporisateur a un certain coût, mais au vu du prix du tabac et du gain pour les poumons, cela peut valoir le coup.

Le risque zéro n'existe malheureusement pas, puisque le cannabis reste une substance psychoactive entraînant des effets parfois imprévisibles. Néanmoins, opter pour la vaporisation permettrait de réduire les risques pour vos voies respiratoires.

Nous espérons avoir pu vous apporter des éléments de réponse. Nous ajoutons en bas de page les deux fiches de présentation des substances que vous consommez, et qui recensent les différents risques pour la santé.

N'hésitez surtout pas à recontacter notre équipe. Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception, entre 8h et 2h par téléphone (au 0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit).

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Fiche sur les opioïdes